

**DISCOURS DE CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
FELCOOP 2019**

Tout d'abord, une nouvelle fois, avant mes propos, je veux avoir une pensée pour notre ami Xavier Beulin. Il avait écrit un livre intitulé « Notre agriculture est en danger. Ce qu'il faut faire ». C'est plus que jamais d'actualité.

Après cette table ronde particulièrement intéressante, je veux reprendre rapidement quelques points qui nous tiennent à cœur et qui sont essentiels à notre mouvement coopératif, à nos belles entreprises coopératives. Et je veux surtout mettre en évidence, à partir d'exemples précis, comment certaines postures se disant pro-européennes sont ou deviennent fatalement anti européennes. Des postures qui non seulement fragilisent notre Europe mais donnent aussi des arguments aux « Euroxits », et surtout induisent une augmentation des charges et donc détruisent notre compétitivité. En conséquence, on obtient le contraire de « ce qu'il faut faire ».

Etats Généraux de l'Alimentation :

Lors de notre dernière AG, le 4 Avril 2018, j'avais évoqué rapidement les deux points qui avaient retenu mon attention :

- La contractualisation
- La réduction drastique (vers l'abandon ?) des produits de santé des plantes

Le deal ?

La contractualisation en échange de l'abandon des produits de santé des plantes ?

Nous étions perplexes et nous attendions de voir les effets de cette loi entrée en vigueur le 1^{er} février dernier. Notre secteur a été pendant un an dans une zone floue juridiquement puisque nous avons attendu l'abrogation de la LMAP nous concernant et dans l'attente du décret qui doit réserver à notre secteur une contractualisation volontaire.

On nous avait promis de ne laisser personne sans solution concernant la protection et le soin de nos productions. On peut dire qu'on est loin du deal = bon nombre de matières actives sont supprimées ou en phase de l'être...

Des productions sont sans solutions contrairement à ce qui avait été promis et les impasses techniques se multiplient...

Par contre la monnaie d'échange, si l'on peut dire, se fait attendre. Le compte n'y est pas. Tout au moins, pour la production. Concernant l'aval, il semble que les chiffres d'affaire comme les marges sont tout à fait préservés.

Dois-je prendre l'exemple du SRP inversé pour maintenir un prix facial identique à celui des autres années ?

Ces contournements de la loi n'entraînent évidemment pas de revalorisation des prix à la production, malgré le « Guide de bonnes pratiques sur la contractualisation » et tout le travail interprofessionnel au sein d'Interfel.

La « mission » de nos coopératives est bien de valoriser l'ensemble des apports des adhérents en ne laissant de côté aucun producteur, quelle que soit sa taille ou son éloignement local. Et surtout de traiter les adhérents de manière égale et équitable avec un mode de gouvernance propre aux statuts de la coopération. C'est cette gouvernance qu'il faut appuyer. Le « Guide de la Gouvernance coopérative » écrit par Coop De France a été rédigé à cet effet.

Le doute que ressent en ce moment le mouvement coopératif a pour origine une méconnaissance de notre statut et des principes de la coopération. La volonté d'écrire, de manière unilatérale de la part des pouvoirs publics, des choses contraires à nos statuts et à notre fonctionnement aboutit à confondre le Code du Commerce qui ne concerne pas les coopératives et le Code rural qui doit continuer de gérer les engagements du statut coopératif. Notre modèle est bien un modèle d'économie social, local, durable, solidaire et d'avenir.

Ainsi, cette ordonnance que nous attendons/ craignons serait le contraire du bon sens.

En conclusion, l'Autorité de la Concurrence a émis un avis qui dit qu'avec ces lois, on risque d'aboutir au contraire de ce qui est espéré. Ce serait dommage d'en arriver là !

Il est vrai que le mot « compétitivité » manque à cette loi. Ce mot serait-il devenu imprononçable ?

Autorité de la Concurrence :

Le dossier « endives » est devenu un dossier général.

En 2008 ??

En 1ere instance : Entente illicite et continue

En appel : Entente non prouvée et les acteurs font leur travail

L'ADLC s'est pourvue en cassation.

Demande de la cours de cassation à la CDJE de rendre un avis.

Cet avis conforte l'OCM, les OP, les AOP et la PAC.

Mais la cassation est obtenue.

En appel en 2019, la profession est blanchie, l'entente n'est pas prouvée. Les acteurs font leur travail.

La perte de 60.000 tonnes (soixante mille) correspond à 120 producteurs de 500 tonnes.

L'outil INFOCLAR, informatique qui est à l'origine du terme « continue ! » pour l'entente a été financé par le Ministère de l'Agriculture....

À la fin les coopératives endives qui représentent 50% de la production sont condamnées à 95% de l'amende...!

➔ Bonne définition des AOP, OP, OPC, AOPN et classification s'il vous plaît.

PAC OCM :

Nous souhaitons une PAC, avec un C, comme « Commune » – avec effet levier réel.

Notre OCM a bien un effet levier. Elle reste l'outil le mieux approprié aux enjeux et besoins de la filière FL. Pourtant le montant est bien faible comparé au montant global de la PAC.

Depuis 1997, ce budget alloué à l'OCM est dédié à la stratégie des entreprises, à leur compétitivité, pourvu que les règles de la concurrence soient respectées.

Certes, pour l'instant, tout est un peu figé et en attente des prochaines élections européennes à l'issue incertaine. Pour autant, à Felcoop, nous souhaitons plus de collaboration avec le ministère, comme cela peut se passer chez nos voisins Italiens ou Espagnols, pour écrire l'avenir de notre OCM, puisque nous en sommes les acteurs.

La tentation d'ajouter des conditionnalités de différents ordres à l'obtention de sommes dédiées à nos entreprises/OP/coopératives pour leur compétitivité serait très contreproductive.

Partageons ensemble et écrivons ensemble avec nos principaux collègues européens notre programme d'actions pour le développement de notre filière.

Le taux de couverture en France pour les FL est de 50%. Il faut doubler la production et la consommation.

Dernier point = l'effondrement de la compétitivité lié à la sur transposition des règles européennes. Ce que cela engendre

Quelques exemples :

- 1) Le plus emblématique, le glyphosate, et plus généralement tout le théâtre autour des produits de santé des plantes, ici, des animaux, ailleurs. Que l'on me permette de rappeler ici que les plantes et les animaux sont des êtres vivants qui comme tels méritent d'être en bonne santé, c'est-à-dire, bien soignés et bien nourris, bien vaccinés. La remise en cause surprenante de la nourriture, des soins et des vaccins ne touche d'ailleurs pas seulement le monde de l'agriculture. D'autre part, 50% des FL produits en France sont sans résidus au moment d'être consommés. J'en profite pour saluer ici quelques « 3^e voies » initiées par les coopératives, auxquelles il faut ajouter le HVE ou AgriConfiance qui méritent de ne pas être oubliés. L'intérêt de ces démarches est qu'elles promettent un résultat.
- 2) Autre exemple, le chauffage des serres bio en France.

3) Exemple, les CMS.

Sur ces derniers points, la France semble embarrassée dans des positions contradictoires au lieu de renvoyer clairement et fermement aux règles Européennes qui doivent être appliquées.

En l'occurrence, le chauffage des serres est autorisé en bio au niveau européen, et les CMS ne sont pas considérées comme des OGM puisqu'il n'y a pas d'intrusion d'ADN dans le noyau cellulaire.

Pourquoi tergiverser ? Nous ne voulons pas de règlement à la carte... A la carte d'électeurs, bien loin des réalités agricoles.

En différenciant les règles, nous serons obligés de remettre des frontières et d'augmenter les contrôles aux frontières. En avons-nous seulement les moyens ?

En n'ayant pas les mêmes règles que nos voisins européens, la compétitivité française s'effondre. On risque de retrouver de plus en plus dans nos assiettes des produits que l'on nous interdit de produire.

Et puis il y a la « francisation des produits ».

Voyez ce qu'il s'est passé avec le kiwi, 15000 tonnes de kiwis italiens ont été baptisés Kiwi français. Et puisqu'il y a ce que j'appelle l'importation franco-française, voyez ce qu'il se passe en tomates, où certains investisseurs, étrangers ou non, viennent, je cite « exploiter le chauvinisme français » sans aucun complexe.

M. le Ministre, M. le Président Macron, donnez-nous simplement accès à la compétitivité en faisant appliquer les mêmes règles que celles de nos voisins européens.

Le modèle agricole de notre pays est, depuis les gaulois (pas tous réfractaires), le meilleur modèle durable au monde (selon une étude de « The Economist »).

N'écoutez pas ceux qui prônent la non compétitivité de l'agriculture comme modèle (cela a été affirmé par un député célèbre de l'Assemblée Nationale).

N'écoutez pas ceux qui finalement font le jeu des « Euroxits » de tous poils.

La France est toujours une terre agricole, même si son agriculture, comme l'a écrit Xavier Beulin, est en danger. Or, notre agriculture est engagée dans les grands défis de demain.

L'équation est donc simple = Subsidiarité + sur-transposition des règles européennes = autant de politiques agricoles non communes qui induisent différentes charges, les majorants chez les « mieux disant », les minorants chez les « moins disant » qui vont se régaler sur nos marchés.

Tout cela induit des distorsions, pourtant contraires aux fondamentaux européens.

Bref, on construit ainsi une Europe anti européenne. Margaret Thatcher avait, la première, dit « I want my money back »

On a vu ce que cela a donné.

La sur-transposition des règles européennes induit la destruction de la compétitivité chez nous, et de l'Europe elle-même ! Par transitivité !

Conclusion

Notre agriculture doit être mise en avant pour son exemplarité, en FL et pour tous les autres secteurs. Plus que jamais, dans une Europe qui pourrait vaciller face au nationalisme égoïste, les valeurs et les fondamentaux de notre modèle coopératif, forme la plus aboutie de l'organisation économique de la production, sont indispensables à nos entreprises, à notre filière, à notre agriculture, à notre pays européen et à notre Europe même, qui doit fédérer, autour d'un projet de progrès qui réduit les inégalités entre pays, qui augmente la performance sociale et qui porte ses fruits au quotidien. Pour le bien de notre genre humain.

